

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB303 Français 5			
Code	ARPB3B03P303	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Aurélié SABUREGEYA (aurelie.saburegeya@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Notre cursus forme des acteurs du monde de la publicité en particulier et de la communication en général. Tous les aspects de leur travail doivent concourir à communiquer des idées, à transmettre des messages, à exprimer des valeurs. Cette unité d'enseignement se concentre sur la capacité des étudiant(e)s à s'adresser à des cibles données, sur tous les supports actuels (off et online).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**

Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit

- 1.1.1 Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, une réalisation, un événement
- 1.1.2 Rédiger correctement, défendre et argumenter une idée, un message, un concept
- 1.1.3 Résumer logiquement un message oral ou écrit en dégagant les idées clefs
- 1.1.4 Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit
- 1.1.6 Défendre son travail par une argumentation adéquate, pertinente

Sous Compétence 1.2 S'intégrer à l'environnement économique et technique de son futur métier

- 1.2.5 S'adapter à l'évolution des technologies et des exigences du secteur professionnel

Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**

Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques

- 2.1.4 Développer sa sensibilité et son sens esthétique

Sous Compétence 2.2 Compétences "Arts appliqués"

- 2.2.1 Analyser les tendances et en retirer les différents éléments sémiologiques, sociologiques et psychologiques

Compétence 3 **Compétences spécifiques**

Sous Compétence 3.2 Analyser et résoudre des situations professionnelles dans le domaine de la publicité

- 3.2.1 Prendre en compte les objectifs des annonceurs et le comportement des consommateurs dans leurs composantes rationnelles, psychologiques et affectives et répondre à leurs attentes et répondre à leurs demandes
- 3.2.3 S'adapter aux nouveaux médias et aux nouvelles formes de marketing

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de la période, l'étudiant(e) sera capable de:

- Comprendre les tendances de la communication digitale.
- Communiquer avec efficacité en s'adaptant aux contraintes des différents supports actuels.
- Proposer un travail de rédaction pertinent et original, quel que soit le support.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB3B03P303A Français 5

24 h / 2 C

Contenu

- Théorie et pratique de la rédaction web.
- Exercices d'utilisation professionnelle des réseaux sociaux.
- Rédaction de sites Internet et newsletters.
- Exercices de rédaction variés souvent en collaboration avec d'autres cours afin d'obtenir des travaux complets et convaincants à placer dans le book.

Démarches d'apprentissage

- Ateliers d'écriture
- Exercices transversaux

Dispositifs d'aide à la réussite

- Délais plus importants pour certains travaux de façon à promouvoir l'autonomie et permettre une circulation plus libre entre les cours.
- Correction partagée des travaux afin de prendre plus clairement conscience des erreurs possibles.

Ouvrages de référence

Canivet I. (2014), Bien rédiger pour le web. France: Eyrolles.

Kawazaki G. & Fitzpatrick P. (2015), L'art des médias sociaux. France: Diateno.

Supports

Notes de cours et briefings disponibles sur la plateforme Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Les travaux réalisés en classe et limités à l'UE Français sont évalués au jour le jour.
- Les travaux à plus long terme, réalisés en collaboration avec d'autres cours sont évalués selon l'accord conclu entre les différents enseignants concernés.

L'ensemble de ces notes constituera 60% de la note globale du quadrimestre. Les 40% restants seront assurés par des travaux réalisés à la fin du quadrimestre et remis pendant la session.

Il est possible que les briefings d'examen soient conçus en collaboration avec d'autres cours et fassent éventuellement l'objet d'un jury, la note obtenue serait alors partiellement commune aux disciplines en jeu.

En cas d'échec, ces 40% seront représentés en 2ème session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	60			Evc	60
Période d'évaluation	Trv	40			Trv	40

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

1. Tous les travaux doivent être déposés sur Connected dans des délais donnés. Sauf situation exceptionnelle et accord préalable, les envois par mail ne sont pas acceptés.
2. Le travail journalier n'est ni dispensatoire, ni récupérable, la fréquentation au cours est donc obligatoire à la réussite du TJ.
3. Dans le cas de non-respect des dates de remise, les travaux ne sont pas évalués, à moins d'un justificatif d'absence remis directement à l'enseignant.
4. Les certificats médicaux ou justificatifs d'absence pour le cours doivent être remis directement à l'enseignant concerné.
5. Les certificats médicaux ne dispensent en aucun cas d'un travail, ils permettent juste un délai supplémentaire (le travail doit être remis au retour de l'étudiant).
6. La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 2 périodes.
7. En cas de certificat médical pendant la session ou d'examen non présenté pour motif légitime, se référer au règlement sur les examens.
8. Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera renvoyé vers la Direction.

En cas de changement de code lié à l'actualité COVID (scénario vert, orange ou rouge), les modalités d'enseignement pourraient être modifiées).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).